



## LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

Candidat inscrit : Personne faisant acte de candidature sur une ou plusieurs habilitations.

Stagiaire présent : Stagiaire qui a assisté à une formation en habilitation électrique.

Journées-stagiaires effectives : Ensemble des heures de présence en formation.

Taux de réussite : Rapport entre le nombre de candidats inscrits et le nombre de stagiaires habilités.

### Indicateur de performance « candidats » pour l'année 2024

Nombre de personnes formées : 24

Public formé : Tous les travailleurs(salariés) qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leurs voisinages. Personnel électricien et personnel non-électricien.

24 candidats se sont inscrits à une formation. 62,5% des formations concernent le personnel électricien et 37,5% concernent le personnel non-électricien.

24 candidats se sont présentés à la formation.

201 heures de formation soit 29 journées/stagiaire ont été réalisées. Les formations les plus longues sont celles qui sont suivies par les personnes « électriciens » de 1,5 à 3 jours. Les plus courtes sont celles suivies par les personnes « non-électriciens » de 1 à 2 jours ainsi que le recyclage du ou des titres d'habilitations électriques.

24 attestations de formation ont été délivrées.

Le taux de réussite est de 100% pour l'ensemble des formations réalisées.

Formation diplômante : non

### Tableau synthétique de performance « candidats » pour l'année 2024

|                           | Candidats inscrits | Stagiaires présents | Taux de présence | Nombre d'heures | Journée stagiaire effectives | Taux de réussite |
|---------------------------|--------------------|---------------------|------------------|-----------------|------------------------------|------------------|
| Personnel Electricien     | 15                 | 15                  | 100%             | 118             | 17                           | 100%             |
| Personnel Non-électricien | 9                  | 9                   | 100%             | 83              | 12                           | 100%             |
|                           | <b>24</b>          | <b>24</b>           | <b>100%</b>      | <b>201</b>      | <b>29</b>                    | <b>100%</b>      |

## Sécurité Electrique Intra-inter Entreprise

N° SIRET : 804 830 891 00011

Déclaration d'activité : 27 58 00722 58

CERTIFICAT B04251

Valide du 29/04/2022 au 28/04/2025 - Première émission le 29/04/2022

Vérifiable sur [www.certif-icpf.org](http://www.certif-icpf.org)

Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Dirigeant : GOFFARD Guillaume

26 Route du Rond de Bord 58490 ST PARIZE LE CHATEL

Mail : [seie.nievre@free.fr](mailto:seie.nievre@free.fr) Site : <http://seie.nievre.free.fr/>

03 86 58 155 55 / 06 26 23 20 39



## Indicateur de performance « entreprises » pour l'année 2024

Nombre d'entreprises : 12

Entreprises concernées : Tous types d'entreprise publique ou privé employant du personnel électricien et/ou du personnel non-électricien.

Le taux de satisfaction est de 100% pour l'ensemble des prestations réalisées en intra-entreprise.

## Tableau synthétique de performance « entreprises » pour l'année 2024

| Nombres d'entreprises | Taux de présence | Heures stagiaire / entreprise effectives | Journées stagiaire / entreprise effectives | Taux de satisfaction |
|-----------------------|------------------|--|--|----------------------|
| 12                    | 100%             | 201                                      | 29   | 100%                 |

## Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les personnes doivent :

- connaître les dangers de l'électricité et être capables d'identifier et d'analyser le risque électrique ;
- connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre ;
- être capables de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS concernés, ou dans leur ENVIRONNEMENT ;
- savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge ;
- être informées de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Le contenu et la durée de la formation résultent des objectifs ci-avant en tenant compte :

- des circonstances que les intéressés sont appelés à rencontrer (OPERATIONS, types d'OUVRAGES, d'INSTALLATIONS, nature des risques, niveaux de responsabilités, etc.) ;
- du niveau de connaissance et de l'expérience de la personne à former ;
- des symboles d'HABILITATION visés.

Le taux de réussite doit prendre en compte l'ensemble de la validation des objectifs.

Ainsi en 2024, aucun participant a été en échec, le taux de réussite est de 100%.

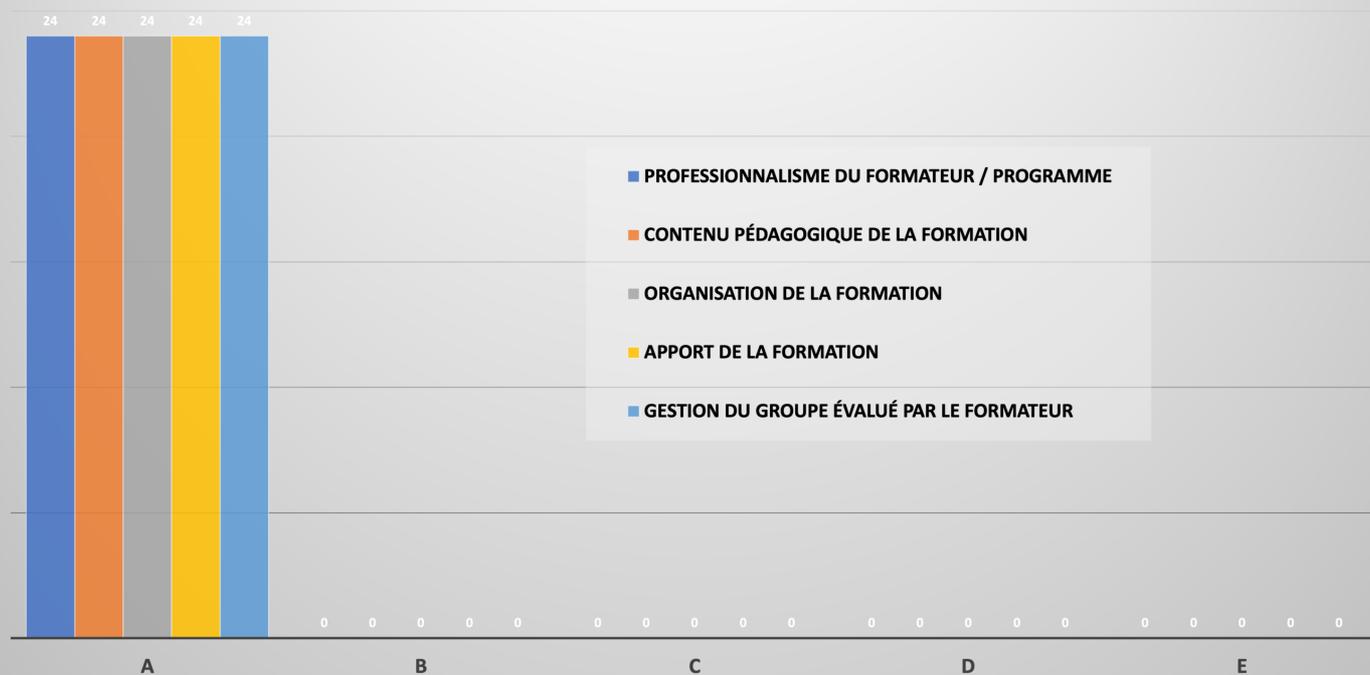


## Synthèse des appréciations des participants sur l'animation et la pédagogie de la formation pour l'année 2024

| A l'issue de cette prestation, considérez-vous que le formateur : | A  | B | C | D | E |
|---|----|---|---|---|---|
| Professionalisme du formateur / programme                         | 24 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Contenu pédagogique de la formation                               | 24 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Organisation de la formation                                      | 24 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Apport de la formation  | 24 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Gestion du groupe évalué par le formateur                         | 24 | 0 | 0 | 0 | 0 |

### Synthèse des appréciations des participants Année 2024

"A" étant le taux de satisfaction le plus élevé  
"E" étant le taux de satisfaction le plus bas

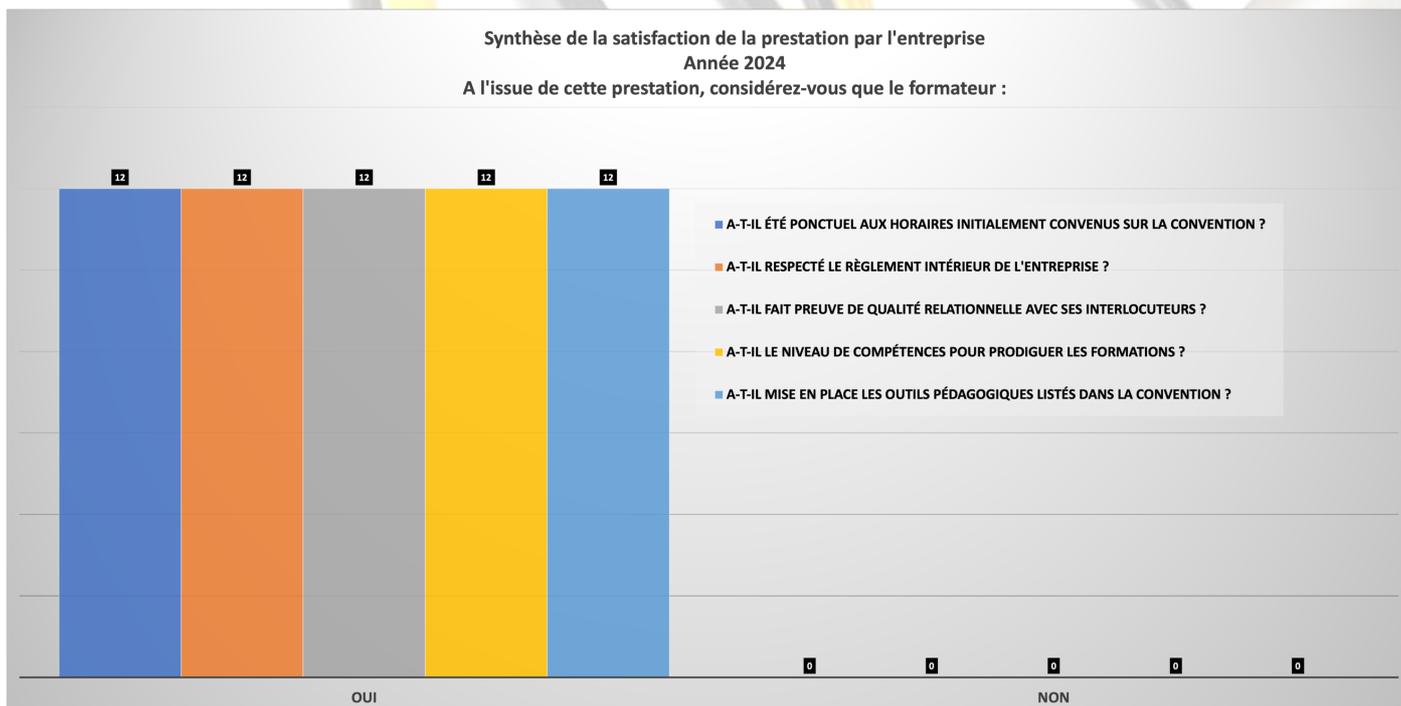




## Synthèse de la satisfaction de la prestation par l'entreprise pour l'année 2024

A l'issue de cette prestation, considérez-vous que le formateur :

|  | OUI | NON |
|--|-----|-----|
| A-t-il été ponctuel aux horaires initialement convenus sur la convention ? | 12  | 0   |
| A-t-il respecté le règlement intérieur de l'entreprise ?                   | 12  | 0   |
| A-t-il fait preuve de qualité relationnelle avec ses interlocuteurs ?      | 12  | 0   |
| A-t-il le niveau de compétences pour prodiguer les formations ?            | 12  | 0   |
| A-t-il mise en place les outils pédagogiques listés dans la convention ?   | 12  | 0   |



**Sécurité Electrique Intra-inter Entreprise**

N° SIRET : 804 830 891 00011

Déclaration d'activité : 27 58 00722 58

CERTIFICAT B04251

Valide du 29/04/2022 au 28/04/2025 - Première émission le 29/04/2022

Vérifiable sur [www.certif-icpf.org](http://www.certif-icpf.org)

Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Dirigeant : GOFFARD Guillaume

26 Route du Rond de Bord 58490 ST PARIZE LE CHATEL

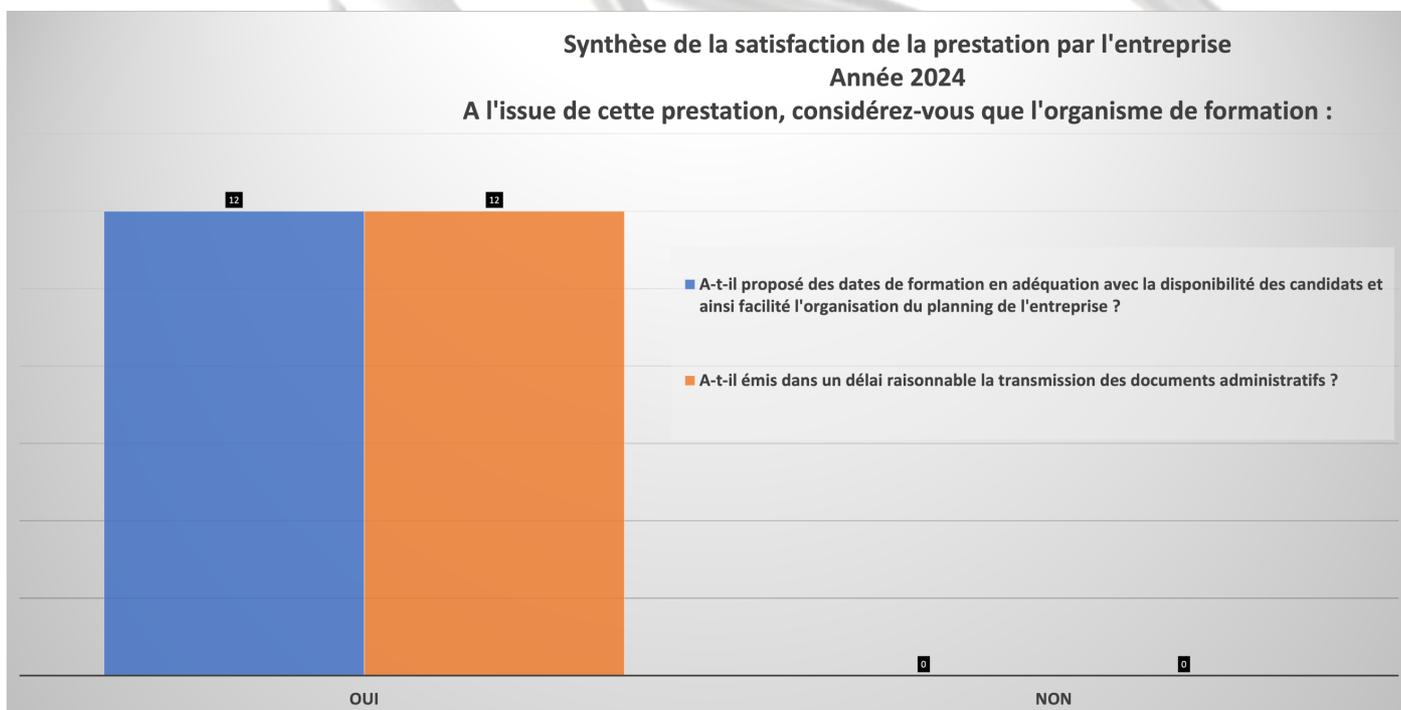
Mail : [seie.nievre@free.fr](mailto:seie.nievre@free.fr) Site : <http://seie.nievre.free.fr/>

03 86 58 155 55 / 06 26 23 20 39



**Synthèse de la satisfaction de la prestation par l'entreprise pour l'année 2024**  
**A l'issue de cette prestation, considérez-vous que l'organisme de formation :**

|   | OUI | NON |
|---|-----|-----|
| <b>A-t-il proposé des dates de formation en adéquation avec la disponibilité des candidats et ainsi facilité l'organisation du planning de l'entreprise ?</b> | 12  | 0   |
| <b>A-t-il émis dans un délai raisonnable la transmission des documents administratifs ?</b>   | 12  | 0   |





## Synthèse de la satisfaction de la prestation par l'entreprise pour l'année 2024

### SATISFACTION DE LA FORMATION

| Cochez une valeur en fonction de votre appréciation :<br>1 = non, pas du tout / 2 = non, pas vraiment / 3 = oui, en partie / 4 = oui, tout à fait | 1 | 2 | 3 | 4  |
|---|---|---|---|----|
| La formation a-t-elle répondu à vos attentes initiales globales ?   | 0 | 0 | 0 | 12 |
| Pensez-vous que vos salariés ont atteint les objectifs pédagogiques prévus lors de la formation ?   | 0 | 0 | 0 | 12 |
| La formation était-elle en adéquation avec le métier de vos salariés ?  | 0 | 0 | 0 | 12 |
| Recommanderiez-vous cet organisme de formation à vos partenaires ?  | 0 | 0 | 0 | 12 |

